

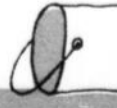
# perspectives

## LE DROIT

**LE CANADA VU PAR UN OPTIMISTE PAGE 2**  
**MAILLOTS DE BAIN 72 PAGE 6**  
**NOTRE COSTUME NATIONAL PAGE 8**

1234567891011121314151617181920212224252627282930  
 323333313336373839404142434445464748495051525354555657585960  
 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99  
 100 101 102 103 104 105 106 107 108 109 110 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235  
 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

# 1972



Le Canada a mal à son économie. Au seuil de l'année électorale de 1972, notre pays offre une longue brochette de problèmes.

Une main-d'oeuvre de 8½ millions de travailleurs dont un demi-million sont en chômage.

Un taux de croissance inférieur aux besoins et aux possibilités.

Des marges de profit qui sont amenuisées considérablement au cours des dernières années.

Des prix qui continuent de grimper malgré la politique anti-inflationniste que le gouvernement Trudeau a appliquée dès 1968.

Des revenus qui augmentent plus vite que la productivité.

Un marché intérieur nerveux et, enfin, sur la tête de nos exportations qui se portaient bien — dix-huit milliards en 1970 — le coup de massue de la taxe américaine de 10 p.c.!

Au seuil de l'année électorale de 1972, grâce à la transfusion du budget Benson de la mi-octobre, le Canada ressemble à un patient au carrefour critique de la recouvrance et de la rechute. Les économistes, qui sont surtout des hommes de diagnostics, prédisent l'une ou l'autre des deux voies selon leur degré variable d'optimisme. Celui que nous avons rencontré pour discuter des malaises de l'économie canadienne — malaise que les pessimistes, les politiciens de l'opposition et les citoyens qui en souffrent appellent carrément marasme —, celui avec lequel nous avons parlé thérapeutique est du type confiant.

M. André Raynauld est confiant par métier. Les théoriciens de la conjoncture jugent toujours une situation plus calmement que les citoyens qui sont troublés par l'imminence de leurs échéances. Et puis, sa réussite professionnelle teinte de sérénité le regard qu'il pose sur la société. A 43

ans, il a déjà douze années d'une brillante carrière universitaire à son actif comme professeur d'économie à la faculté des Sciences sociales de l'université de Montréal puis comme directeur du département de recherches en développement industriel à la même faculté. Les nombreuses études qu'il a faites pour le compte des gouvernements et de leurs commissions d'enquête ont inspiré des politiques, suscité des initiatives, modifié certains programmes des ministères. Elles ont également procuré à leur auteur un indéniable crédit.



Enfin, il n'est pas un homme de l'opposition. Il vient d'être nommé président du Conseil économique du Canada. Le premier Canadien français depuis la fondation de l'organisme fédéral en 1963, après J. J. Deutsch, maintenant vice-chancelier de l'université Queen's, et après Arthur Smith, démissionnaire. Un septennat de prestige. Mais le prestige est-il le prix d'une certaine docilité vis-à-vis du pouvoir? Le pouvoir, qui nomme ses mages de l'économie et met à leur disposition un budget annuel de deux millions de dollars, ne souhaite-t-il de ses conseillers qu'une approbation de ses propres décisions? Depuis les divergences qui opposèrent M. Smith au gouvernement Trudeau sur la politique d'austérité de ce dernier, le rôle du Conseil économique du Canada est souvent remis en question. M. Raynauld ne l'ignore pas qui accepte le redoutable défi de réconcilier prudence et liberté de manoeuvre dans un mandat qu'il doit, il le reconnaît lui-même, affranchir d'une certaine ambiguïté.

"Le C.E.C. n'est pas chargé de gérer l'économie au jour le jour; les difficultés entre le gouvernement fédéral et mon prédécesseur sont nées des déclarations trop fréquentes de ce dernier. Le président du Conseil économique est un homme public dont les discours ont un impact sur les marchés. Par ailleurs, il semble paradoxal que le gouvernement réclame de nous des rapports annuels alors que nos recommandations ne peuvent porter sur des mesures à court terme."

La décision que M. Edgar Benson a prise voici quelques semaines de ranimer notre économie souffreteuse avec un milliard de dépenses publiques et de dégrèvements d'impôts constitue un programme à court terme. L'ironie est qu'elle répond après coup aux exhortations longtemps ignorées faites par M. Smith d'ouvrir les coffres du Trésor.

Cette volte-face du ministère des Finances n'est-elle pas un aveu d'échec de la politique des vaches maigres, qui a aggravé le chômage sans contenir les prix? Ceux-ci continuent de grimper de 3.6 p.c. par année; à cet égard, nous sommes au même point qu'en 1969 avec 120 000 chômeurs de plus. Cette politique, qui nous a invités à nous serrer collectivement la ceinture, n'aurait-elle pas eu de meilleures vertus stabilisatrices si le gouvernement avait imposé la réglementation des salaires et des prix comme l'a fait aux Etats-Unis M. Nixon, qui a pourtant la réputation d'être un modéré?

M. Raynauld ne voit aucun désaveu du passé dans le virage expansionniste que vient de prendre le gouvernement: "Celui-ci a commencé en juin 1970 à renverser la vapeur, ce qui porte à trois milliards de dollars les sommes affectées à la relance. En cela, il suit la logique de l'alternance des principales techniques de gestion à la disposition des gouvernements quels qu'ils soient pour équilibrer l'économie."

Ces techniques résident dans un ensemble de mesures fiscales et monétaires propres à contrôler l'offre et la demande. Quand un gouvernement veut combattre l'inflation, c'est-à-dire une hausse contante des prix, sa politique monétaire contribue à rendre l'argent plus rare et les intérêts plus élevés: investisseurs et consommateurs empruntent moins. Dans le même sens, sa politique fiscale lui fait à la fois rogner sur les dépenses publiques et hausser les taxes. Citoyens et sociétés ayant moins d'argent en poche dépensent moins. Dans la crainte d'avoir des stocks invendus, les pro-

ducteurs et les commerçants sont contraints de baisser leurs prix, du moins en principe. Quand l'inflation paraît conjurée, le gouvernement fait le contraire jusqu'à la prochaine poussée de fièvre qui nécessite un nouveau tour de vis vers l'austérité. Tels sont les cycles de l'économie des pays industriels décrits dans tous les manuels classiques d'économie politique.

Or, il arrive qu'au lieu de baisser leurs prix les producteurs qui monopolisent le marché ralentissent leur chaîne de production et affament bien du monde avant de vendre au rabais. C'est ce que nous connaissons au Canada depuis trois ans et cela explique pourquoi cohabitent l'inflation et le chômage, deux phénomènes contradictoires selon les économistes traditionnels, de plus en plus contestés du reste parce que toujours en retard d'une théorie sur les événements.

M. Raynauld admet que les mesures fiscales et monétaires sont moins efficaces dans une économie dominée par les monopoles qui réduisent la concurrence, réglementent les prix, contournent le fisc par des jeux de comptabilité par-dessus les frontières et accordent à des syndicats, puissants eux aussi, des augmentations plus fortes que les recommandations d'une quelconque commission des salaires et des prix, augmentations dont le consommateur paie infailliblement la note. Mais il juge plus inefficace encore le gel des prix et des salaires pour résoudre le conflit entre le chômage et l'inflation.

"Cette mesure de dernière extrémité — et nous n'en sommes pas là — nous ferait pénétrer dans une ronde infernale de mesures restrictives que les groupes en cause s'ingénieraient à

# CANADA

contourner. Les mailles ne sont jamais assez serrées pour exclure les échappatoires. Par exemple, si je veux majorer de 300 dollars le salaire de ma secrétaire, je la reclassifie avec le titre d'adjointe et le tour est joué. Par ailleurs, si les mesures radicales appliquées par le président Nixon avaient un succès inespéré, il est possible que nous soyons contraints de les adopter ici car ces réglementations américaines rendraient fragile la concurrence des produits canadiens et intenables nos marchés."

Les économistes sont pourtant loin d'être unanimes sur le succès de ces réglementations. Devant les ministres du Travail réunis en conférence à Montréal, John Kenneth Galbraith, ce Canadien qui fait carrière aux Etats-Unis, estime ces mesures restrictives indispensables aux pays industriels, tandis qu'un de ses collègues, l'Américain James Tobin, doute sérieusement de leur utilité. Ainsi, la collaboration à la commission des salaires que l'administration Nixon vient de créer n'est acquise qu'à une condition: les augmentations inscrites dans les conventions collectives en cours doivent être respectées.

"C'est déjà une première brèche, remarque M. Raynauld, qui déclare pour ce qui est du Canada: "Notre objectif est de susciter la création d'emplois, il n'est pas de ceux qu'on atteint par une réglementation des salaires et des prix."

Dans la création d'emplois, l'innovation devient désormais un facteur

omniprésent, déterminant. Jusqu'ici les syndicats et les travailleurs ont adopté une attitude défensive face aux progrès technologiques parce qu'ils craignent que ces progrès, les laissant en rade, profitent surtout à l'entreprise. La violence de certains conflits de travail n'est que la manifestation exacerbée de leur angoisse.

Au lendemain de sa nomination à la présidence du C.E.C., M. Raynauld affirmait qu'une des priorités de cet organisme sera l'analyse des problèmes reliés à la technologie et de leurs conséquences sur nos principales industries, de même que la recherche de méthodes pour réconcilier l'innovation et un taux élevé d'emplois. A son avis, cette réconciliation n'est pas plus facile à réaliser dans une économie dirigée, qui a l'immense désavantage de nous diriger aussi dans l'emploi. Après un siècle d'une évolution accélérée vers le bien-être, sommes-nous donc acculés à un choix aussi radical et simpliste que le pain ou la liberté? Pour l'économiste, c'est un peu cela dont il s'agit quand il affirme que, pour assurer le bien-être de leurs membres, nos sociétés ne peuvent obéir qu'à deux forces: ou bien l'incitation financière pour amener des gens à faire ce qui est né-

cessaire pour la prospérité générale ou bien l'enrégimentement. Avant de commencer ses prospectives, M. Raynauld, qui rejette l'enrégimentement, bien sûr, juge les innovations technologiques inséparables de notre haut niveau de vie et du progrès tant des individus que des entreprises en obligeant à des modernisations et à des recyclages.



**D**epuis trois ans, le budget que le gouvernement fédéral consacre au recyclage de la main-d'oeuvre est passé de 105 millions à 335 millions de dollars. Les critiques du gouvernement ont jugé les résultats inférieurs aux sommes investies parce que les programmes n'ont pas été suffisamment intégrés au marché du travail. Le chômeur n'aurait-il pas été mieux recyclé à l'usine qu'à l'école et la collaboration de l'entreprise à cette responsabilité sociale n'a-t-elle pas été jusqu'ici très négligeable?

M. Raynauld émet une réserve: "Est-ce la formation technique immédiate qui manque à un grand nombre de chômeurs pour redevenir des salariés ou leur formation de base? Le recyclage à l'usine a été fructueux dans des pays comme l'Angleterre et les Etats-Unis où la scolarité est élevée."

Dix ans après la réforme scolaire au Québec, il y a lieu de repenser pourtant les cours de formation générale destinés aux chômeurs et qui ne débouchent pas sur le travail.

"Ne nous faisons pas d'illusions, ajoute ici l'économiste, l'entreprise doit certes collaborer au recyclage des travailleurs mais elle n'en paiera pas la facture! Ou elle refile ses notes de frais au consommateur ou c'est le gouvernement qui s'en charge. Personnellement, je préfère que ce soit le

gouvernement qui a tout de même le pouvoir de taxer."

L'instruction n'est toutefois pas à elle seule une garantie contre le chômage. La main-d'oeuvre au Canada croît au rythme rapide de 2.7 p.c. par année, devançant non seulement les Etats-Unis et Japon — qui ont des taux respectifs de croissance de 1.7 et de 1.4 p.c. — mais tous les pays industriels de l'Europe occidentale. Pour absorber notre main-d'oeuvre, 200 000 nouveaux emplois par année sont nécessaires dans tout le pays dont 75 000 au Québec. Au cours de l'année qui s'achève, 30 000 emplois seulement ont été créés dans notre province. Nous sommes donc loin du compte. Les jeunes de moins de 25 ans, à la recherche d'une situation, et dont le nombre a doublé depuis 1967, attendent ces nouveaux emplois dans l'impatience et l'inquiétude.

"Même s'ils sont souvent plus compétents que leurs aînés, la loi de l'ancienneté joue et il est socialement inacceptable qu'on déloge à leur profit les travailleurs plus âgés", commente l'économiste.

M. Raynauld se tourne un peu vers le passé du Québec, un passé récent, rassurant: 1956, un taux de chômage de 3 p.c. Il a triplé depuis. Non, la situation économique du Québec n'a pas toujours été mauvaise.

Il murmure: "Il va falloir réduire le coût réel du travail, se réconcilier avec l'idée qu'on ne peut absolument pas obtenir des augmentations de salaires de 8 à 10 p.c. quand la productivité n'augmente que de 3 à 4 p.c. sous peine de perdre nos marchés, d'aggraver le chômage et, pour ceux qui travaillent, d'accentuer l'écart entre les privilégiés du salariat et les gagne-petit non syndiqués (60 p.c. des travailleurs québécois). Et encore l'augmentation de 3 à 4 p.c. est celle du secteur manufacturier où il est plus facile d'améliorer la productivité que dans les services.

Suite à la page suivante



Grand mage de l'économie canadienne, M. André Raynauld cherche pour notre pays la bonne étoile

# 72 relance ou rechute?

Ceux-ci atteignent des prix fabuleux, gonflent leurs effectifs d'une manière pléthorique jusqu'à devenir du chômage déguisé."

Bien sûr, les syndicats doivent se montrer raisonnables, mais l'augmentation de la productivité est dans une large mesure une responsabilité de la gestions des entreprises. Les subventions des gouvernements fédéral et provinciaux à l'industrie doivent servir à moderniser l'usine, à améliorer sa rentabilité, non à arrondir les dividendes des actionnaires, lesquels augmenteront par surcroît si l'usine roule bien.

Dans cette perspective, M. Raynauld ne voit pas comme une catastrophe la chute du taux de natalité au Québec. Au contraire, elle signifiera une scolarité plus forte et permettra d'atténuer nos disparités. Parce que le nombre des jeunes citoyens de 14 à 19 ans n'augmente désormais qu'au rythme de 0.7 p.c. par année, il entrevoit même la possibilité d'une pénurie de main-d'oeuvre dans les années 80, pénurie que n'équilibrerait pas nécessairement l'automatisation. L'automatisation, en effet, transforme davantage le secteur manufacturier que celui des services. Or, au Québec, le secteur manufacturier se développe plus lentement que les services.

Pour stimuler le développement industriel du Québec où les investissements privés ne répondent pas à nos pressants besoins d'expansion, le gouvernement ne pourrait-il pas imposer un temps d'arrêt aux investissements sociaux et s'intéresser à la production plus directement que par le truchement des subventions? De septembre 1969 à 1972, les primes à l'imagination et à la créativité que le ministère provincial de l'Industrie et du Commerce offre aux entreprises québécoises sont de l'ordre de 50 millions de dollars.

Derrière son bureau, entouré de livres dont les auteurs organisent fort diversement la société idéale, André Raynauld fronce les sourcils. De toute évidence, il ne voit pas la nécessité pour l'Etat de construire une économie parallèle dans une économie libérale, non pas tant qu'il juge incompatibles rentabilité et industrie étatisée, mais celle-ci lui paraît toujours suspecte parce qu'elle a accès à des sources de pouvoir et d'argent qui sont interdites à l'entreprise privée. Par contre, l'intervention de l'Etat lui semble opportune notamment dans l'exploration minière, dans un service public de consommation domestique où s'établit un monopole naturel tels l'électricité, l'eau ou le gaz. Dans la plupart des autres secteurs, il préfère de beaucoup voir l'Etat jouer à plein ses deux principaux atouts, la législation et la taxation, pour réglementer l'activité des entrepreneurs, non pour la concurrencer.



**Q**uant à la stagnation de nos industries manufacturières, M. Raynauld ne croit pas, comme le supposait récemment le Conseil des sciences du Canada, au miracle d'une politique globale qui ne pourrait être que vague et arbitraire. Il se méfie également du fétichisme de "l'industrie de pointe", privilégiée par des réductions d'impôts et des amortissements accélérés sur sa seule valeur technologique et son contenu

de recherches. A la manière du médecin qui traite un patient et non une maladie, il préfère analyser des cas particuliers d'industries en difficulté, cerner avec précision les obstacles à leur essor et proposer les changements qui s'imposent. Nous pouvons ainsi avoir des surprises et découvrir certaines entreprises dynamiques qui peuvent modifier considérablement le cours d'une industrie en régression.

"Si, par exemple, nous pouvons obtenir plus d'emplois dans l'industrie du vêtement que dans l'industrie pétrochimique, je ne vois pas suivant quels critères il faudrait plutôt se porter au secours de l'industrie pétrochimique. Voyez les merveilles qu'ont accomplies les Japonais avec une industrie périlante comme les textiles."

Avec ses 100 millions d'habitants, le Japon a un marché intérieur cinq fois plus important que le nôtre.

L'étroitesse du marché canadien, voilà un sujet qui revient souvent dans les conversations de nos élites financières qui oscillent entre deux solutions opposées, le marché commun avec les Etats-Unis et le nationalisme économique selon que leurs entreprises ont ou non un besoin vital de protection tarifaire.

"Le marché commun avec le pays le plus productif au monde, en décuplant la demande pour nous, enlèverait les obstacles à l'exploitation de nos ressources et nous obligerait à prévoir une très grande spécialisation de nos entreprises", fait remarquer M. Raynauld.

Mais depuis que nos voisins pratiquent la politique du repli protectionniste, laquelle, si elle se prolongeait, rééditerait pour nous et même pour les Etats-Unis la crise des années 30, c'est naturellement le nationalisme économique qui prévaut.

"Cette réaction est saine, reconnaît le professeur Raynauld, parce qu'elle nous oblige à quitter nos attitudes infantiles à l'égard des Américains et à repenser nos relations commerciales. Pour atténuer les effets de la surtaxe, nous ne songeons pas aux représailles parce que ce serait du pur masochisme: c'est à nous que nous ferions le

plus de mal. Diversifier nos clients est une solution non négligeable, mais à long terme. Nous venons de perdre la Grande-Bretagne qui ne prenait pas plus que 12 p.c. de nos exportations, du reste. Mais nous pouvons cultiver la Communauté européenne qui nous achète déjà pour un milliard par an. Dans l'immédiat, nous allons compenser nos déboires sur le marché extérieur en stimulant la demande intérieure."

C'est évidemment le sens du budget expansionniste de M. Benson qui a des objectifs ambitieux sinon ordonnés: neutraliser dans la mesure du possible les répercussions de la nouvelle politique économique américaine sur la nôtre, faire renaître un peu de prospérité, préparer un climat favorable au scrutin de 1972.

Contrairement à celle des politiciens, la vision des économistes a une portée plus longue que le temps qui sépare deux élections. Pour l'avenir pas plus que pour le présent, M. Raynauld n'arrive toutefois pas à jouer les Cassandre. Les comparaisons qu'il fait sont constamment à notre avantage. Il reproche aux Canadiens, dont le revenu par habitant est de 30 p.c. supérieur à celui des pays pourtant florissants du Marché commun, d'avoir les yeux rivés sur les Américains, ne retenant que leurs richesses sans voir les énormes problèmes sociaux qui les confrontent. Il rappelle les progrès spectaculaires de nos programmes de bien-être qui font que notre pays est, la Suède exceptée, celui où la richesse est le mieux répartie.

Malgré cette vision heureuse, la peur du lendemain n'en étreint pas moins le coeur d'un Canadien sur quatre parce que la contrepartie de nos progrès et des changements qui ont bouleversé nos vies, c'est l'anxiété.

Penché sur la boule de cristal de l'an 2000, l'économiste conclut:

"L'objectif de l'avenir portera moins sur une égalité plus grande dans les revenus — nous y sommes assez bien parvenus — et davantage sur une sécurité meilleure. Nos institutions ne protègent pas suffisamment les hommes." ●



# CANADA 72 relance ou rechute?



# Mark Ten. Bingo!

C'est une vraie satisfaction  
que vous obtenez à chaque  
cigarette Mark Ten:  
un tabac de qualité,  
une riche saveur  
qu'on goûte à plein.

BOUT FILTRE • BOUT UNI • MENTHOL



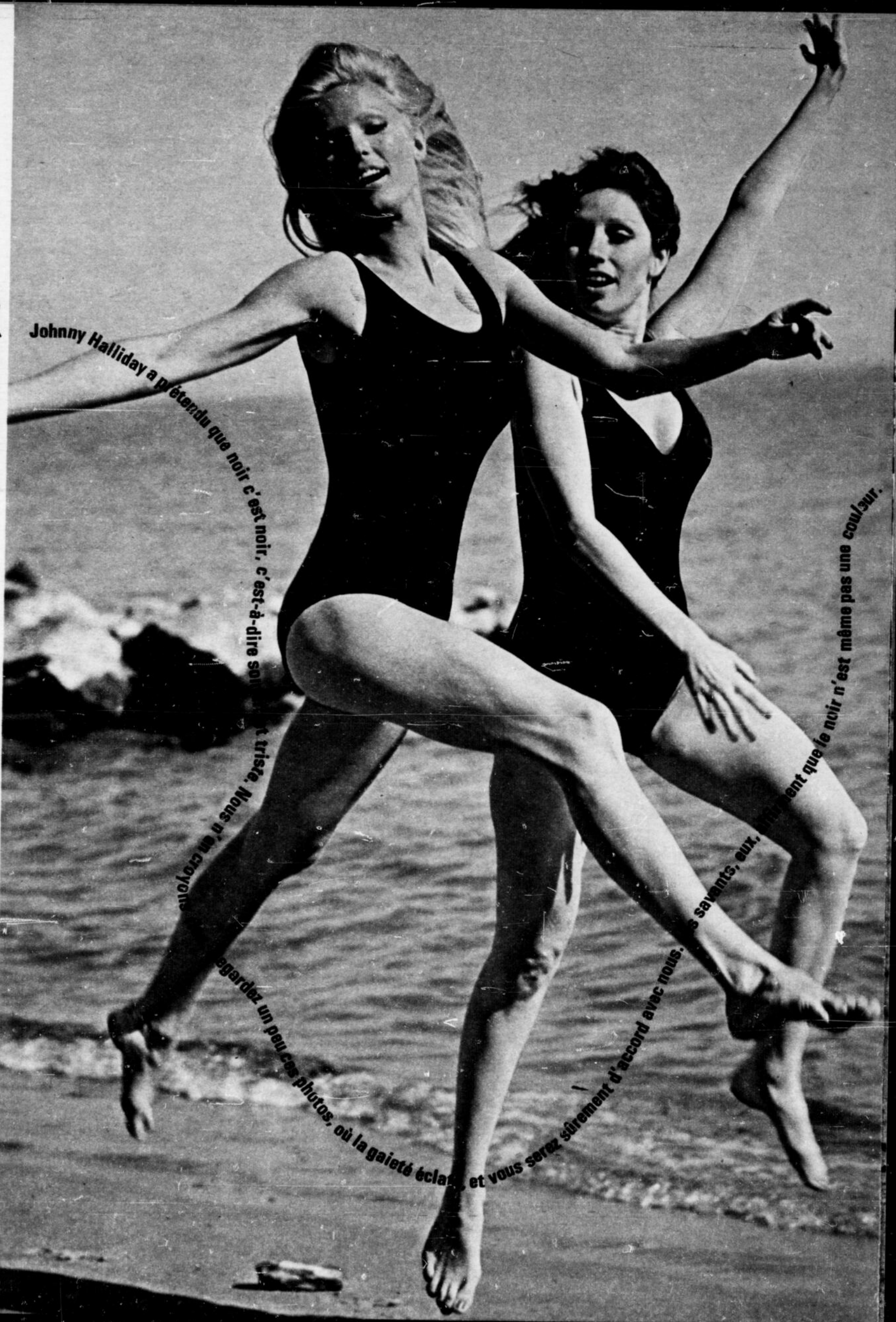
King Size Filtre

Mark Ten

Ça  
contente!

# NOIR SUR PEAU DORÉE

Le noir n'est pas toujours pareil à lui-même. Il a des intensités et des tons différents, des façons d'être variées. Ci-contre, noir mystère qui laisse deviner le satin de la peau: des maillots aussi audacieux que pudiques de la maison Gottex. Au centre, en haut, noir fantaisie, tout en savantes découpes: deux modèles de la modéliste Beatrice Pines. Juste en dessous, noir joie de vivre: maillot tout uni et ceinturé et maillot à coeur ouvert de Cole of California. Et pour finir, à l'extrême droite, noir exubérance, relevé d'un brin de couleur, de la collection Cole of California. ●



Johnny Halliday a prétendu que noir c'est noir, c'est-à-dire soit

triste. Nous n'en croyons

regardez un peu ces photos, où la gaieté éclat

et vous serez sûrement d'accord avec nous.

s savants, eux,

ment que le noir n'est même pas une couleur.



*Nous nous défendons bien d'être des empêcheurs de tourner en rond mais, qu'y pouvons-nous? le noir est la couleur de l'été!*





C'est au cours d'un séjour à Paris que le jeune photographe japonais de 25 ans Takashi Seida a vu pour la première fois nos fameuses chemises à carreaux. C'étaient des Canadiens, évidemment, qui les portaient. Ce n'est qu'à Montréal, cependant, où il séjourne depuis un an, qu'il a compris l'ampleur du phénomène. Chaque fois que dans la rue il prenait une photo, il y retrouvait des gens en chemise à carreaux, qu'il appelle chemise-bûcheron (Kikori no shatsu, en japonais).

*Suite à la page suivante*

## KIKORI NO SHATSU





Pour Takashi Seida, il semble que tout le monde en porte, sans distinction de sexe ou de classe sociale. Il a questionné des Québécois qui, eux, ne remarquent pas jusqu'à quel point ce détail vestimentaire peut les identifier. "Un peu comme le kimono identifie les Japonais", dit-il avec une pointe d'humour. La chemise à carreaux serait-elle, à notre insu, notre costume national? Les photos de Takashi Seida le laisseraient croire . . . ●

## KIKORI NO SHATSU



FOR  
SALE  
KOLOSSOS  
273 2761

**JEU QUI VIENT EN ORDRE ALPHABÉTIQUE**

2 3 4 5 6 7 8

9 10 11 12 13 14 15

16 17 18 19 20 21 22

23 24 25 26 27 28 29

30 31 JANVIER

1 2 3 4 5 6

7 8 9 10 11 12 13

14 15 16 17 18 19 20

21 22 23 24 25 26 27

28 29 30 31 MAI

1 2 SEPTEMBRE

3 4 5 6 7 8 9

10 11 12 13 14 15 16

17 18 19 20 21 22 23

24 25 26 27 28 29 30

1 2 3 4 5

6 7 8 9 10 11 12

13 14 15 16 17 18 19

20 21 22 23 24 25 26

27 28 29 FÉVRIER

1 2 3 JUIN

4 5 6 7 8 9 10

11 12 13 14 15 16 17

18 19 20 21 22 23 24

25 26 27 28 29 30

1 2 3 4 5 6 7

8 9 10 11 12 13 14

15 16 17 18 19 20 21

22 23 24 25 26 27 28

29 30 31 OCTOBRE

MARS

1 M 2 J 3 V 4 S  
 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S  
 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S  
 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S  
 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J 31 V

1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S  
 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S  
 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S  
 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S  
 29 D 30 L 31 M

JUILLET

1 M 2 J 3 V 4 S  
 5 D 6 L 7 M 8 M 9 J 10 V 11 S  
 12 D 13 L 14 M 15 M 16 J 17 V 18 S  
 19 D 20 L 21 M 22 M 23 J 24 V 25 S  
 26 D 27 L 28 M 29 M 30 J

1 D 2 L 3 M 4 M 5 J 6 V 7 S  
 8 D 9 L 10 M 11 M 12 J 13 V 14 S  
 15 D 16 L 17 M 18 M 19 J 20 V 21 S  
 22 D 23 L 24 M 25 M 26 J 27 V 28 S  
 29 D 30 L 31 M

AVRIL

1 M 2 M 3 J 4 V 5 S  
 6 D 7 L 8 M 9 M 10 J 11 V 12 S  
 13 D 14 L 15 M 16 M 17 J 18 V 19 S  
 20 D 21 L 22 M 23 M 24 J 25 V 26 S  
 27 D 28 L 29 M 30 M 31 J

AOÛT

1 V 2 S  
 3 D 4 L 5 M 6 M 7 J 8 V 9 S  
 10 D 11 L 12 M 13 M 14 J 15 V 16 S  
 17 D 18 L 19 M 20 M 21 J 22 V 23 S  
 24 D 25 L 26 M 27 M 28 J 29 V 30 S  
 31 D

ESDIWANGHELUONDUMARODUMERBEDI



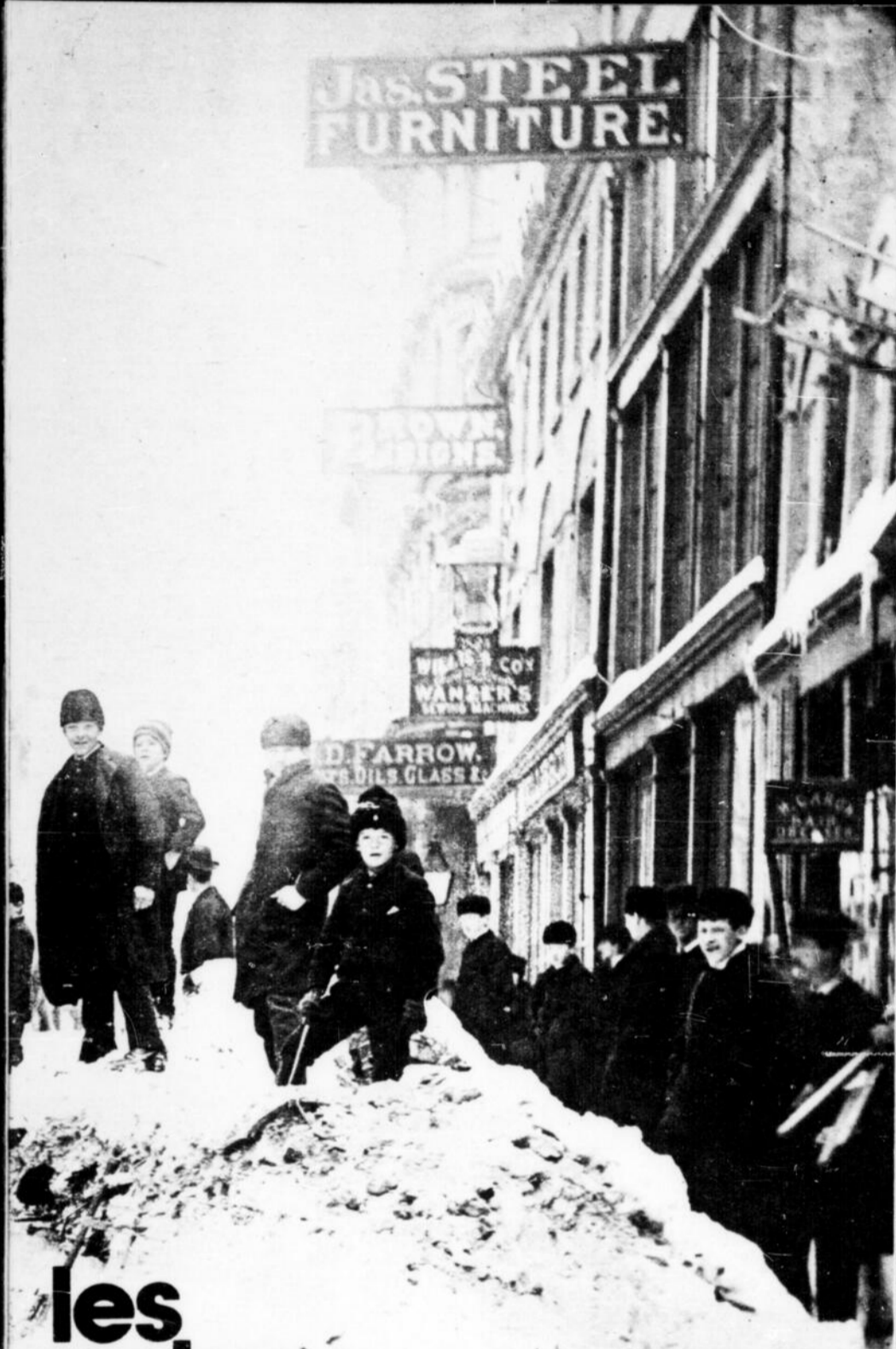
*La rue Notre-Dame, vers 1887.*



La collection Notman, c'est quelque chose comme 350 000 plaques, négatifs et photos qui racontent la vie canadienne de 1856 à 1934. Le musée McCord de l'université McGill, à qui fut offerte la collection en 1956, présente un choix de 150 photos prises jusqu'en 1880 par William Notman et qu'on peut voir les vendredi, samedi et dimanche.

Écossais installé à Montréal à 30 ans; William Notman laissa à sa mort en 1891 un véritable empire photographique com-

d'

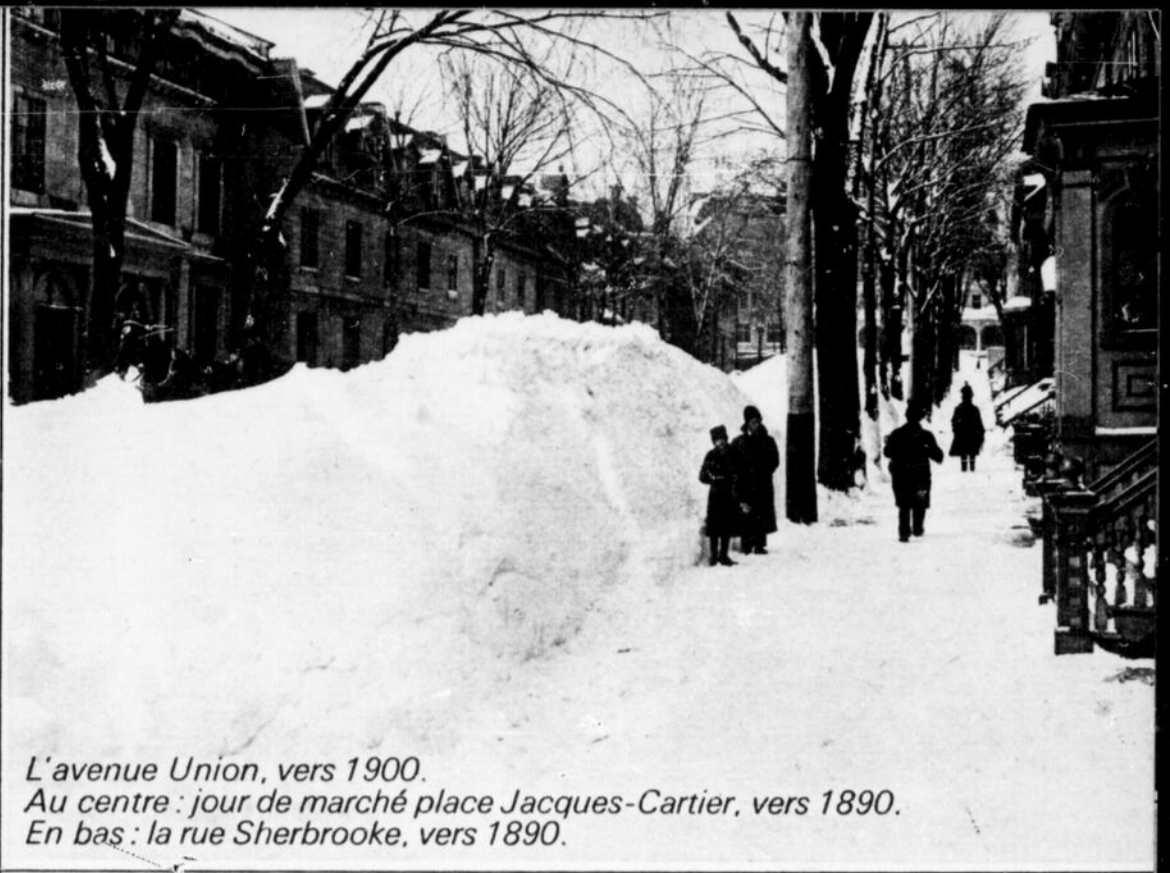


# les neiges antan? les voici!

prenant des studios établis un peu partout au Canada et aux Etats-Unis. Deux de ses trois fils continuèrent son oeuvre jusqu'en 1934.

William Notman, qui a acquis une renommée débordant largement l'Amérique du Nord, s'est intéressé à tous les sujets de la vie quotidienne. Les scènes de l'hiver montréalais le passionnaient. Toute sa vie il a ainsi photographié la ville enneigée, dont il aimait faire ressortir le côté plaisant et pittoresque, comme on le voit dans ces pages.

Autres photos à la page suivante

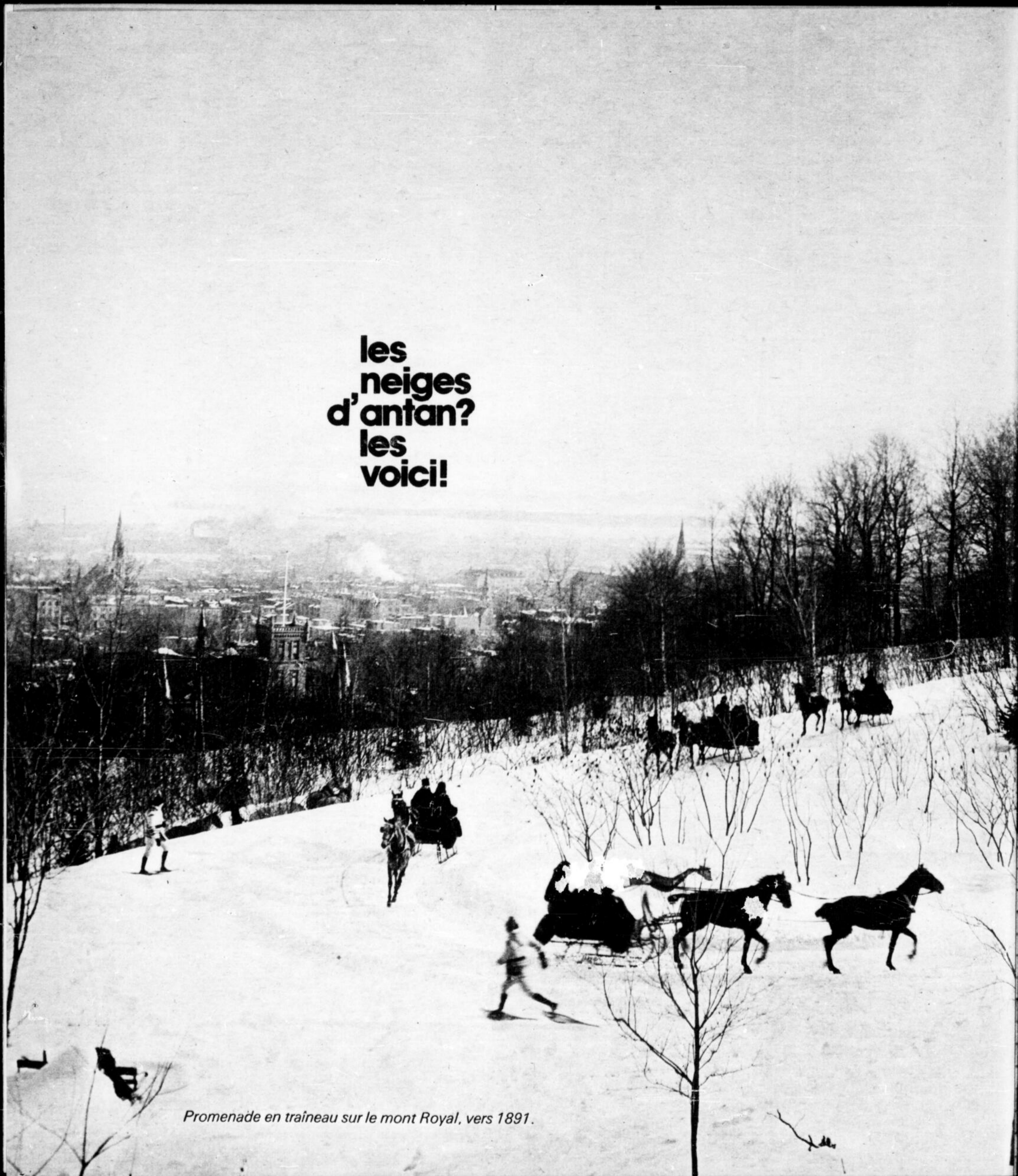


*L'avenue Union, vers 1900.  
Au centre : jour de marché place Jacques-Cartier, vers 1890.  
En bas : la rue Sherbrooke, vers 1890.*



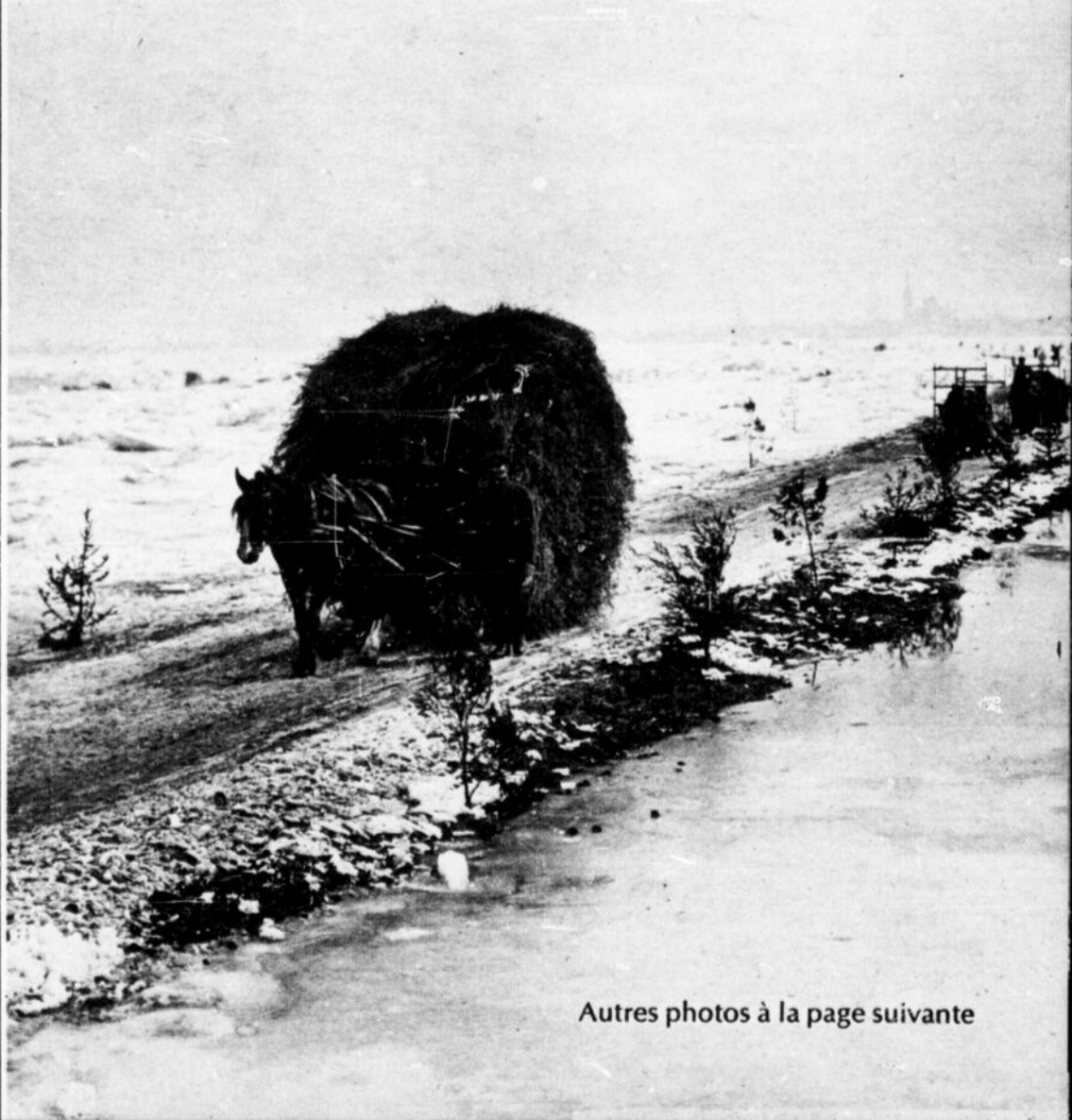
**les  
neiges  
d'antan?  
les  
voici!**

*Promenade en traîneau sur le mont Royal, vers 1891.*





*En haut : chasse-neige sur rails, vers 1890.  
Au centre : train sur le pont de glace du Saint-Laurent, vers 1880.  
Sur la traverse de glace du Saint-Laurent, vers 1907.*

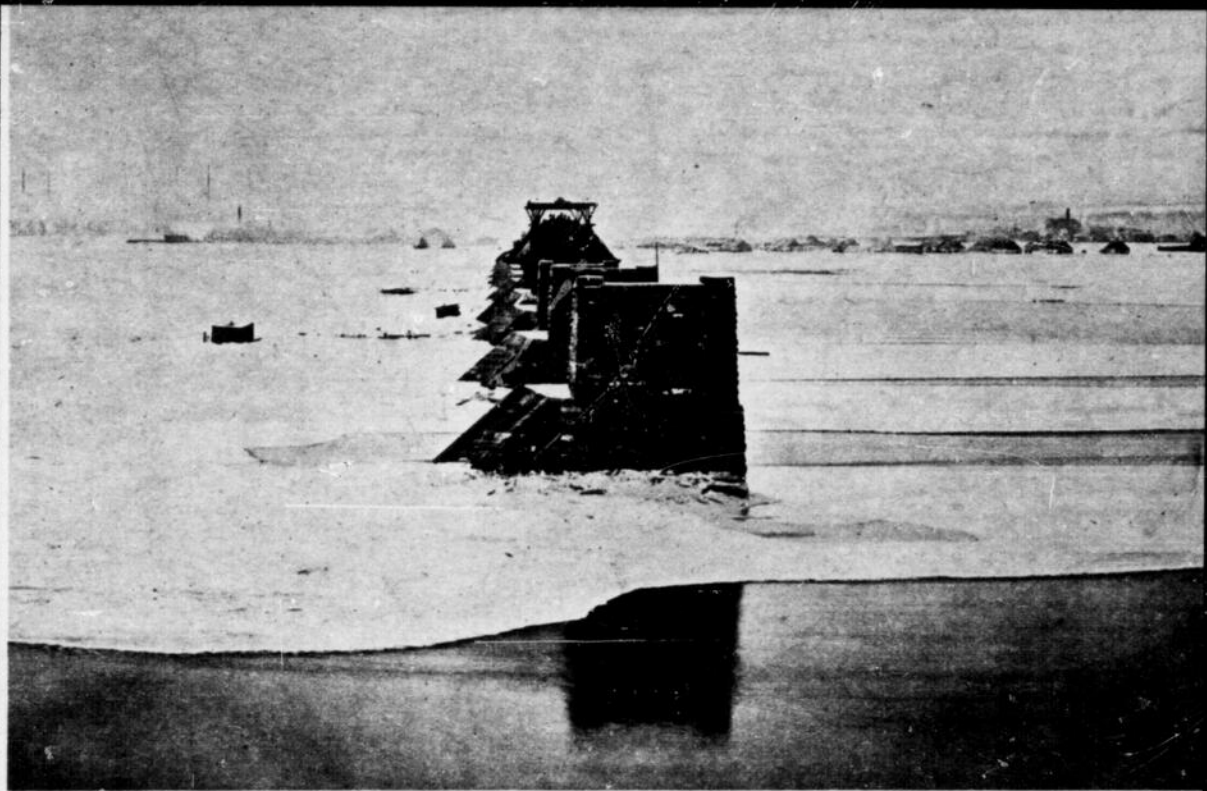


Autres photos à la page suivante

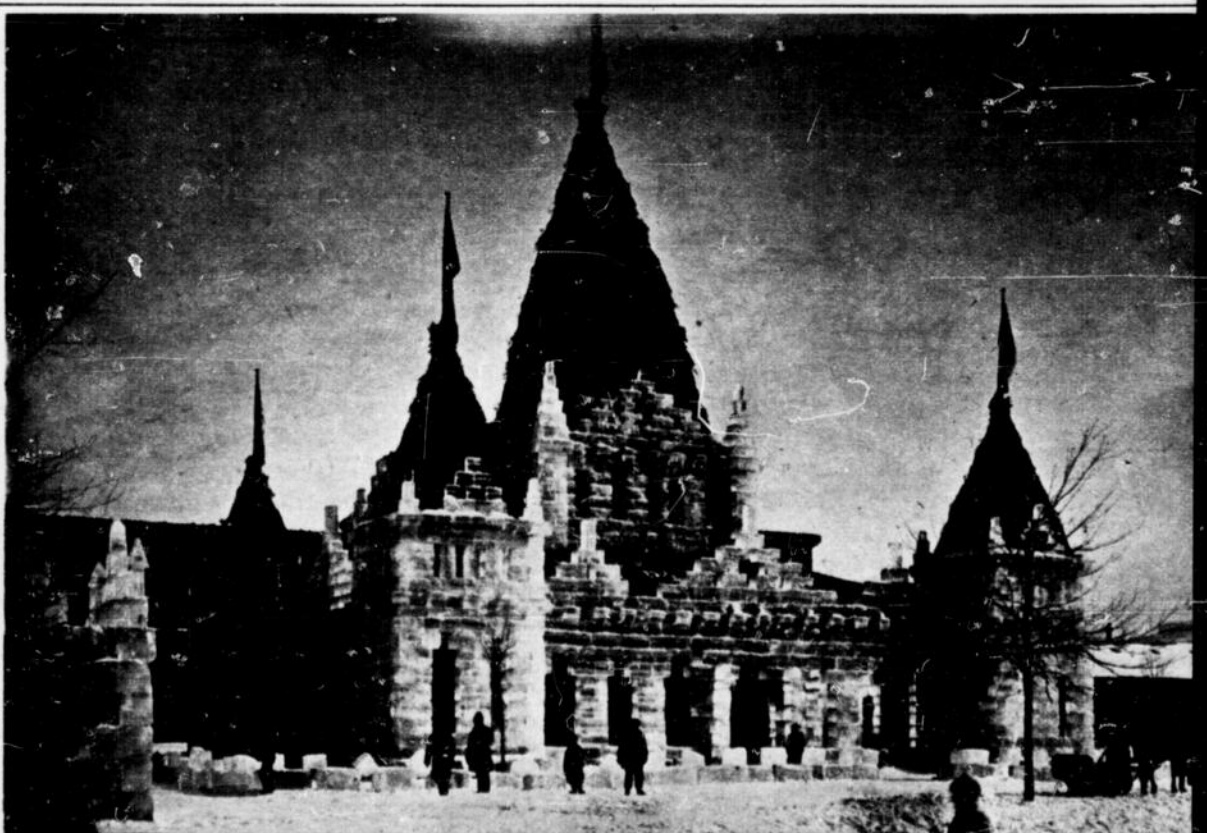


*La glace a envahi le port, face à la rue des Commissaires, 1884.*

les  
neiges  
d'antan?  
les  
voici!



*Ci-dessus : construction du pont Victoria, mars 1859.  
Découpage de la glace du Saint-Laurent, vers 1884.  
Ci-dessous : palais de glace de Montréal, 1883. ●*



La Bonne Cuisine de Perspectives  
par Margo Oliver

# Réminiscences



*Le goût des pommes s'accorde bien avec celui du fromage. Et quand le tout est mis en pâte, c'est encore meilleur.*

J'ai toujours, qui me trotte dans la tête, un nombre surprenant de recettes. Celles dont je me propose de vous faire part bientôt, évidemment, mais aussi celles qui me sont devenues habituelles, si je peux m'exprimer ainsi, parce que ceux que j'aime raffolent des plats qu'elles donnent. Et comme si ce n'était pas suffisant, des centaines et des centaines d'autres recettes flottent dans ma mémoire, plus ou moins lointaines, plus ou moins précises, toutes celles que j'ai travaillées et mises au point pour vous ces dernières années.

!! semble pourtant, et j'en suis très fière, que ces recettes

hantent également d'autres mémoires que la mienne. Mon courrier m'apporte, régulièrement, des lettres parlant de recettes qu'on a utilisées une fois, deux fois peut-être, et ensuite perdues. Et ces recettes, mes lecteurs et lectrices veulent les ravoïr. Certaines avaient peut-être des qualités très spéciales puisqu'elles ont eu le don de plaire à un plus grand nombre. Je tiens à jour une liste des plats dont vous voulez une deuxième édition et, tradition déjà vieille de 12 ans, je commence l'année nouvelle en vous offrant les plus populaires d'entre eux. Les voici donc, avec mes meilleurs voeux.

## Pommes et fromage en pâte

2 tasses de mélange à pâte à tout usage

Lait ou eau

4 grosses pommes à cuire

$\frac{3}{4}$  de tasse de cheddar fort en petits cubes (environ  $\frac{1}{8}$  de pouce de côté)

2 cuil. à table de cassonade

$\frac{1}{4}$  de cuil. à thé de cannelle

$\frac{1}{4}$  de cuil. à thé de muscade

1 tasse d'eau

1 tasse de sucre

**Chauffer** le four à 450°. Avoir sous la main un plat à cuire suffisamment grand pour contenir les pommes sans qu'elles soient trop près les unes des autres.

**Préparer** la pâte en utilisant la quantité de lait ou d'eau indiquée sur la boîte pour les biscuits roulés. Abaisser la pâte au rouleau, sur une planche enfarinée, pour en faire une abaisse de 16 x 16 pouces. Couper en quatre carrés de 8 pouces de côté.

**Peler** et évider les pommes et en déposer une sur chaque carré de pâte. Mêler le fromage, la cassonade, la cannelle et la muscade et remplir le centre des pommes du mélange.

**Humecter** les bords de la pâte et ramener celle-ci sur les pommes, en la soudant bien. Mettre dans le plat à cuire.

**Faire bouillir** ensemble, dans une petite casserole, l'eau et 1 tasse de sucre. Verser sur les pommes en pâte. Cuire au four pendant 10 minutes, à 450°. Réduire la température du four à 375° et continuer la cuisson pendant environ 30 minutes ou jusqu'à ce que les pommes soient tendres et la pâte bien dorée.

**Servir** tiède, nappé du sirop de cuisson. (4 portions)

## Crullers à l'érable

$\frac{1}{2}$  tasse d'eau chaude

2 cuil. à thé de sucre

2 paquets de levure sèche "active"

$1\frac{1}{2}$  tasse de lait, chauffé jusqu'au point d'ébullition et tiédi

$\frac{1}{2}$  tasse de sucre

2 cuil. à thé de sel

2 oeufs, battus

$\frac{1}{2}$  tasse de graisse

végétale ramollie

7 tasses de farine à tout usage

Friture (au moins 4 pouces d'épaisseur)

Glace coulante à l'érable (notre recette)

**Mesurer** l'eau dans un bol. Ajouter 2 cuil. à thé de sucre et brasser pour le bien dissoudre. Saupoudrer de la levure et laisser reposer pendant 10 minutes. Bien brasser. Ajouter le lait,  $\frac{1}{2}$  tasse de sucre, le sel, les oeufs, la graisse végétale et environ la moitié de la farine. Bien mélanger, avec une cuillère de bois.

**Ajouter** suffisamment de ce qui reste de farine pour que la pâte soit souple sans être collante. Bien mélanger, directement avec la main.

**Mettre** la pâte sur une planche enfarinée et la pétrir jusqu'à ce qu'elle soit lisse et élastique et que de petites bulles d'air se forment à sa surface.

**Mettre** dans un bol graissé, couvrir d'une serviette humide et laisser lever, dans un endroit chaud, pendant environ  $1\frac{1}{2}$  heure ou jusqu'au double du volume. Abaisser la pâte avec le poing et la laisser lever de nouveau pendant une période de 30 à 45 minutes ou jusqu'au double du volume.

**Mettre** la pâte sur une planche enfarinée et l'abaisser à  $\frac{1}{2}$  pouce d'épaisseur. Couper en bandes de 10 pouces de longueur sur  $\frac{3}{4}$  de pouce de largeur. Tordre un peu les bandes; presser ensuite, ensemble, les deux extrémités de chacune pour les bien souder.

**Laisser lever** sur la planche à pâtisserie pendant une période de 30 à 45 minutes ou jusqu'à ce que ce soit très léger.

**Chauffer** la friture à 375°. Faire bien dorer les crullers dans la friture chaude en les tournant une fois. Egoutter sur du papier absorbant. Tremper les crullers encore chauds dans la glace coulante à l'érable et les laisser refroidir sur une clayette.

**Note:** si on le désire, faire plutôt des beignets; rouler alors la pâte comme nous l'indiquons mais la tailler avec l'emporte-pièce approprié plutôt qu'en bandes.

## Glace coulante à l'érable

$\frac{2}{3}$  de tasse de sirop d'érable

2 cuil. à table d'eau

2 tasses de sucre en poudre

**Chauffer** ensemble, jusqu'à ébullition, le sirop d'érable et l'eau. Mettre le sucre en poudre dans un grand plat peu profond (une grande assiette à tarte par exemple). Ajouter peu à peu le sirop chaud, en brassant jusqu'à ce que la glace soit lisse.

## Gâteau à la crème fouettée

1 tasse de crème double (35 p.c.)

2 oeufs

1 tasse de sucre

1 cuil. à thé de vanille

$1\frac{1}{2}$  tasse de farine à tout usage, tamisée

2 cuil. à thé de poudre à lever

$\frac{1}{4}$  de cuil. à thé de sel

2 cuil. à table de sucre

$\frac{1}{4}$  de cuil. à thé de cannelle

**Chauffer** le four à 350°. Graisser un moule à gâteau carré, de 8 pouces de côté.

**Fouetter** la crème jusqu'à ce qu'elle forme des pics. Ajouter les oeufs et bien battre. Ajouter 1 tasse de sucre et la vanille et battre encore.

**Tamiser** ensemble, dans le mélange, la farine, la poudre à lever et le sel et bien mélanger. Verser dans le moule.

**Cuire** au four pendant environ 35 minutes ou jusqu'à ce qu'une légère pression du doigt à la surface du gâteau ne laisse aucune empreinte. Retirer du four. Mélanger 2 cuil. à table de sucre et la cannelle et saupoudrer le gâteau du mélange, uniformément. Laisser refroidir dans le moule.

## Scaloppine alla parmigiana

6 côtelettes de veau, de  $\frac{1}{4}$  de pouce d'épaisseur au plus

$\frac{1}{4}$  de tasse de farine

2 oeufs

$\frac{1}{2}$  cuil. à thé de sel

$\frac{1}{4}$  de cuil. à thé de poivre

2 cuil. à table de lait

Approximativement  $\frac{1}{2}$  tasse de chapelure fine

$\frac{1}{3}$  de tasse d'huile d'olive

1 boîte de 14 onces de

sauce tomate

$\frac{3}{4}$  de tasse d'eau

3 cuil. à table d'huile d'olive

6 minces tranches de mozzarella

De  $\frac{1}{4}$  à  $\frac{1}{2}$  tasse de parmesan, râpé

**Chauffer** le four à 375°. Avoir sous la main un plat à cuire juste assez grand pour contenir les côtelettes disposées en une seule couche.

**Passer** les côtelettes dans la farine, pour les enrober des deux côtés. Battre ensemble, à la fourchette et dans un plat peu profond, les oeufs, le sel, le poivre et le lait; tremper les côtelettes dans le mélange. Les passer ensuite dans la chapelure pour les en bien enrober des deux côtés.

**Chauffer**  $\frac{1}{3}$  de tasse d'huile d'olive dans une grande poêle épaisse. Y faire dorer le veau des deux côtés. Egoutter les côtelettes sur du papier absorbant.

**Chauffer** ensemble la sauce tomate, l'eau et 3 cuil. à table d'huile d'olive. Verser la moitié du mélange dans le plat à cuire. Y disposer les côtelettes de veau, en une seule couche. Couvrir chaque côtelette d'une tranche de mozzarella. Verser ce qui reste de sauce sur le tout. Saupoudrer du parmesan.

**Cuire** au four pendant une période de 15 à 20 minutes ou jusqu'à ce que la sauce bouillonne. (6 portions)

## Salade César

3 cuil. à table de beurre

2 cuil. à table d'huile à salade

2 gousses d'ail, épluchées et coupées en deux

3 tranches de pain d'un jour, en cubes de  $\frac{1}{4}$  de pouce

6 tranches de bacon

Sel

1 gousse d'ail, épluchée et coupée en deux

8 tasses de laitue déchiquetée (voir note)

1 boîte de 2 onces d'anchois, en morceaux

$\frac{1}{3}$  de tasse d'huile à salade

$2\frac{1}{2}$  cuil. à table de jus de citron

$\frac{1}{4}$  de cuil. à thé de sel

Une pincée de poivre

1 oeuf

2 cuil. à table de parmesan râpé

**Chauffer** le beurre et 2 cuil. à table d'huile dans une grande poêle épaisse. Y cuire 2 gousses d'ail, en moitiés, à feu doux et en brassant, pendant 1 minute. Ajouter les cubes de pain et les cuire, en brassant, jusqu'à ce qu'ils soient dorés de tous les côtés. Retirer les cubes de pain avec une cuillère perforée et les laisser sécher un peu sur du papier absorbant. Jeter l'ail et, s'il y a lieu, le jus de cuisson.

**Faire cuire** le bacon, dans la poêle déjà utilisée, jusqu'à ce qu'il soit croustillant. L'égoutter sur du papier absorbant et l'émietter.

**Saupoudrer** très légèrement de sel un bol à salade. Frotter tout le bol avec l'intérieur de la gousse d'ail passé d'abord dans le sel; jeter l'ail. Mettre dans le bol la laitue, les anchois et les cubes de pain et remuer délicatement.

**Mettre**  $\frac{1}{3}$  de tasse d'huile, le jus de citron,  $\frac{1}{4}$  de cuil. à thé de sel, le poivre et l'oeuf dans un petit bocal fermant hermétiquement. Agiter vigoureusement pour bien mélanger tous les ingrédients. Verser cette sauce sur la salade et brasser celle-ci délicatement. Parsemer des morceaux de bacon et saupoudrer du parmesan. Servir immédiatement. (De 6 à 8 portions)

**Note:** j'aime faire cette salade avec un mélange de laitue romaine et de laitue Boston. ●

# COUPO d'oeil

la semaine  
prochaine

Entre Québec et Lévis, il y a un fleuve à traverser, et cette traverse a toujours été un obstacle de taille à surmonter. Benoit Aubin nous parle du pont de glace au siècle dernier. Dans le même numéro: l'homme préhistorique vu par des écoliers; Israël 1972; Katerine Mousseau racontée par Michel Beaulieu; "Tu ne compteras pas..." ou les moyens à prendre pour arrêter Cournoyer et Richard dans leur élan, et nos chroniques habituelles.

## Bonne année... 71

Si nous commençons la nouvelle année — qu'en passant nous vous souhaitons bonne et heureuse — par une rétrospective de ce qui nous est arrivé d'agréable à *Perspectives* en 1971? Cette rubrique étant comme la coulisse du magazine, nous allons — une fois n'est pas coutume — parler de nous. Et en bien!

Un des faits saillants (comme on dit au hockey) de cette année 71 a été notre belle performance (toujours le hockey) à l'exposition annuelle de l'Art Directors Club, à New York. Non, nous n'avons pas remporté une médaille d'or — et nous ne criions pas à l'injustice —, mais nous avons obtenu un Certificate Of Merit, ce qui n'est pas rien puisqu'il y avait, venant du monde entier et représentant les plus grands magazines, entre 18 000 et 20 000 envois, de l'imprimé à l'image télévisée en passant par les pochettes de disque, les couvertures de livre, enfin, tout le vaste monde du graphisme. *Perspectives* a eu l'honneur d'un accrochage (quelque 200 en tout) grâce à une photo de Denis Plain, mise en page par Robert Arsenault et scrutée à la loupe par notre directeur artistique Gilles Daigneault. De New York nous avons rapporté un beau cadre (ci-contre) attestant qu'on est bon...

Mais ce coup de maître ne doit pas jeter dans l'ombre

CERTIFICATE  
OF  
MERIT



ART  
DIRECTORS  
CLUB OF  
NEW YORK  
50TH ANNUAL  
EXHIBITION  
1970

PERSPECTIVES, INC.

Tony Coppullo  
CHAIRMAN, EXHIBITION COMMITTEE

William P. DeLamater  
PRESIDENT, ART DIRECTORS CLUB

Denis Plain



les honneurs récoltés par notre rédactrice Céline Legaré qui, d'un même souffle, a remporté deux prix attribués par le Canadian Women's Press Club, à Toronto. Un premier prix pour son reportage sur M. Claude Castonguay, ministre des Affaires sociales du Québec, et un deuxième prix pour une chronique humoristique.

### C'est pas tout!

Mais *Perspectives* n'a pas que de bons rédacteurs et un bon photographe — merci! —: il a aussi de bons collaborateurs, réguliers ou King Size — pardon! occasionnels. Et nous en recrutons plusieurs dans le monde littéraire.

En 1971, le jeune romancier Pierre Turgeon a publié son troisième roman: *Un, deux, trois*. Pierre Petel, dont le registre va du compositeur au cinéaste, a publié *Le vin, guide pratique à l'intention des Canadiens*. Quant à Henriette Major, le conte qu'elle publiait ici même la

Céline Legaré



semaine dernière, *Le picabou et le oulala*, fait partie d'un recueil qui doit paraître bientôt. Bon an mal an, Michel Beaulieu continue à ajouter une pierre à son édifice poétique; l'an dernier il a publié *Paysages*. Quant à son homonyme, le balzacien Victor-Lévy Beaulieu, à son roman *Jos Connaissant* il a ajouté une brique: *Pour saluer Victor Lévy* — pardon! *Hugo*. Parlant de brique, Raoul Duguay, ou Luoar

Yaugud, qui nous avait raconté son voyage à Paris, a publié *Lapokalipsô*. Dans un autre domaine, le dessinateur Manuel Nuno a remporté un prix au dernier Salon international de la caricature de Montréal.

Pour revenir à la salle de rédaction, il nous faut ajouter que Jacques de Roussan est passé, l'an dernier, des lettres aux arts plastiques en faisant une exposition de peintures à Montréal et à Trois-Rivières. Et n'oublions pas Edouard Doucet qui, dans la collection Panorama, a publié une monographie sur le sculpteur Alonzo Cinq-Mars.

Que dire de plus sans froisser notre humilité naturelle? Tout simplement que 1972 sera encore meilleure...

# guy fournier

En quelques années, des milliers de femmes s'étaient agglutinées autour de Germaine Greer. Après le succès de son livre, *la Femme eunuque*, elle avait formé une communauté pour lutter contre l'impérialisme mâle; des femmes de tous les pays d'Occident, amenant avec elles tous leurs enfants du sexe faible, l'avaient suivie. Après avoir fait vœu de stérilité, elles avaient pris le titre d'ouvrières et s'étaient soumises au joug de la reine Germaine qui devait jouer le rôle de reproductrice. Non seulement aucun mâle ne voulut s'y prêter, mais Hugh Heffner, dont les mouvements de libération de la femme grignotaient l'empire, se vengea en créant une communauté masculine. Son groupe ne fut pas long à réunir tous les maris et les enfants mâles qu'avaient abandonnés les femmes et les deux communautés se réfugièrent dans un isolement obstiné.

De graves phénomènes sociologiques se manifestèrent dans les deux camps. La longévité commença de s'accroître chez les hommes, leur rythme cardiaque ralentit et peu à peu la plupart de ceux qui avaient les nerfs à fleur de peau sombrèrent dans l'apathie. Même les hommes qui avaient la réputation d'être ambitieux finirent par oublier toute promotion sociale ou augmentation de salaire. Du côté des femmes, le laisser-aller devint la règle. Elles abandonnèrent maquillage, vernis à ongles et bijoux pour adopter une allure naturelle qui frôlait la négligence. Leurs traditionnels sentiments de rivalité s'amenuisèrent.

Dès la création des deux communautés, la reine Germaine et le philosophe Heffner entreprirent de liquider le souvenir du sexe opposé. Ils procédèrent chacun de son côté à un lessivage de cerveaux dont on retrouve peu d'exemples dans l'histoire de l'humanité. Les hommes qui avaient caché dans leurs valises les vieilles pages centrales du *Playboy* ou une photo-souvenir de leurs femmes ou de leurs filles furent poursuivis sans pitié. On emprisonna même ceux qui furent trouvés en possession de mèches de cheveux, d'alliances matrimoniales, enfin de tout ce qui rappelait l'ancienne présence des femmes. Heffner

## Love Story



lui-même révisa les manuels d'histoire, faisant disparaître Laura Secord, Madeleine de Verchères, Jeanne d'Arc et jusqu'à la Vierge Marie. Il répudia publiquement sa philosophie du play-boy et brûla tous les numéros de son magazine. Henri VIII, aux mains duquel plusieurs femmes connurent un sort tragique, devint le saint patron de sa communauté. La reine Germaine fit table rase d'à peu près toute la connaissance humaine et proclama Eleanor Roosevelt et Thérèse Casgrain mères de tous les temps. Elle laissa à la disposition de la communauté un dictionnaire expurgé de milliers d'expressions, dans lequel elle avait modifié le genre de centaines de mots, mettant au féminin ceux auxquels elle prêtait de la noblesse et au masculin tous les autres.

Cette campagne de dévirilisation fut violente et passionnée. Le moindre signe de coquetterie était interprété comme une déviation coupable et des phalangistes rouges saisissaient limes à ongles, brosses, peignes et produits de beauté. Ces excès faillirent avoir des conséquences fâcheuses. Les femmes avaient la peau sèche et velue, les cheveux et les ongles cassants. Elles faisaient mal à voir. Des éléments modérés finirent par mettre un frein à cette lutte et les phalanges furent démembrées.

La victoire des modérées fut si complète qu'on décida, à l'occasion du jour de l'an, de rétablir le contact avec la communauté des hommes. En apprenant l'affaire, la reine Germaine convoqua sur-le-champ toute sa colonie d'ouvrières. Elles expliquèrent qu'elles n'avaient pas l'intention de rapprocher les deux communautés, mais simplement de poser un geste humanitaire pour marquer le premier jour de l'année. Comment pouvait-on continuer d'ignorer l'existence de cette communauté d'hommes qui constituait près de la moitié des habitants du globe?

Pendant ce temps, le vieil Heffner, qui rongait son frein sur son lit circulaire, avait conçu le dessein de reconnaître lui aussi la communauté des femmes. Il pensa d'abord y dépêcher quelques joueurs de ping-pong, mais ne sachant pas si la pratique de ce

jeu s'était perpétuée chez ses voisins il choisit d'envoyer un émissaire.

Des comités furent mis sur pied dans les deux camps afin de rédiger un message du nouvel an qui ne serait pas compromettant; par mesure de sécurité, on choisit des émissaires qui n'avaient encore jamais vu de personnes du sexe opposé. La rencontre eut lieu en terrain neutre, dans une maison décorée de feuilles de houx en guise de paix et d'amitié.

En s'apercevant l'un et l'autre, les émissaires furent stupéfaits. L'envoyée n'imaginait pas du tout les hommes ainsi: celui qu'elle avait devant elle était grand et mince et avait des cheveux bouclés qui tombaient sur ses épaules. Il était vêtu d'un *jump suit* rose agrémenté à la taille d'une ceinture de pure soie bleu ciel. Le délégué d'Heffner contempla la jeune fille blonde aux cheveux courts qui portait pantalon et veston bleu marine. Son chemisier blanc à haut col accentuait la fraîcheur de son teint.

Longtemps, il restèrent à se regarder. Ceux qui les avaient dépêchés n'avaient donné aucune indication sur la façon de se comporter en pareille circonstance. Le garçon fit quelques pas vers la jeune fille, qui avança à son tour. Son vis-à-vis respirait une délicieuse odeur de lavande et la petite ouvrière ne put résister. Elle approcha encore, flaira la mystérieuse odeur tout près des joues du jeune homme et, comme si elles étaient attirées par un aimant magique, leurs lèvres se touchèrent furtivement.

Emus et surpris, les émissaires firent un pas en arrière. Pour cacher leur trouble, ils déplièrent le parchemin dont on les avait munis. Le jeune homme se dérhuma et lut à haute voix les vœux de sa communauté: **BONNE ET HEUREUSE ANNÉE ET LE PARADIS A LA FIN DE VOS JOURS!** La fille sursauta. Le message qu'elle devait lire était identique. Elle se contenta de sourire et d'acquiescer aux vœux de l'autre. Il avança, lui prit les mains et elle rougit comme une pomme. Ne sachant que faire, il l'enlaça pour l'embrasser. Elle n'offrit aucune résistance.

Dans les deux communautés, on attend encore le retour des émissaires.

## perspectives

est publié chaque semaine par Perspectives Inc. 231 rue Saint-Jacques, Montréal

Président Vice-président Trésorier Secrétaire Directeur de la rédaction Président fondateur  
Jacques G. Francoeur Aurèle Gratton Guy Gilbert Jean-Guy Faucher Pierre Gascon A.-F. Mercier



# RICHELIEU

“...le meilleur produit  
que nous ayons  
jamais fabriqué”

*O. Drouin*  
Olivier Drouin

Le président du Conseil, La Compagnie de  
Tabac Rock City Limitée, Québec.



Seul Richelieu porte le ruban  
d'excellence bleu et rouge.